



Strasbourg le 7 juin 2019

CDL-FR-OJ(2019)002ann
Or. angl

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

**RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION
SUR LES DROITS FONDAMENTAUX
(Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista)
Jeudi 20 juin 2019 de 15h00 à 16h00**

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour**2. Monténégro**

La Sous-commission est invitée à examiner le projet d'avis ([CDL\(2019\)018](#)) sur le projet de loi du Monténégro sur la liberté de religion et de conviction et le statut juridique des communautés religieuses ([CDL-REF\(2019\)014](#)) en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Eşanu, de M. Velaers et de M. Vermeulen.

3. Lignes directrices conjointes sur la liberté de réunion pacifique (3^{ème} édition)

Faisant suite à un premier examen en décembre 2018, la sous-commission est invitée à examiner le projet de Lignes directrices conjointes de la Commission et de l'OSCE/BIDDH sur la liberté de réunion pacifique (3^{ème} édition) ([CDL\(2019\)023](#)), en vue de leur adoption à la session plénière. Ce projet de lignes directrices a été préparé par le Panel d'experts de l'OSCE/BIDDH sur la liberté de réunion pacifique en coopération avec Mme Bazy Malaurie, M. Eşanu, M. Hoffmann-Riem et M. Vermeulen ainsi que M. Pieter van Dijk (expert).

4. Autres questions